

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

La personne ayant une déficience intellectuelle rencontre des défis au niveau cognitif, psychomoteur ou social qui limitent souvent son développement global ou son bien-être. Elle peut éprouver des difficultés importantes à comprendre, communiquer, maintenir son attention, établir des relations avec autrui et exprimer ses émotions. Certains troubles neurologiques, syndromes ou déficiences physiques ou sensorielles peuvent aussi être présents. Il est donc difficile pour la personne d'accomplir les activités de la vie quotidienne et d'interagir avec les autres de façon autonome. Ceci peut entraîner l'incompréhension de l'entourage associé à un sentiment d'isolement pour la personne, de l'anxiété et une perte d'estime personnelle et de confiance en soi.

La musicothérapie permet de maintenir ou d'améliorer différents aspects du développement de la personne. À l'aide de l'évaluation initiale, le musicothérapeute identifie les besoins et capacités de la personne au plan socio-affectif, psychomoteur et cognitif ainsi que ses habitudes et préférences musicales. Il établit ensuite un plan d'intervention individualisé avec des objectifs qui tiennent compte de la globalité de la personne, tels que : développer la conscience de soi et de l'environnement, consolider l'estime de soi, diversifier les habiletés d'expression émotionnelle, de communication ou de socialisation, augmenter la capacité d'attention et de mémorisation, etc. Un suivi individuel ou en petit groupe sera privilégié selon les besoins de la personne.

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Pour atteindre ces objectifs, le musicothérapeute utilise diverses méthodes et techniques qui exploitent la musique sous toutes ses formes. Les propriétés communicatives et créatives de la musique sont au centre de la relation et des interactions thérapeutiques. La personne peut être invitée à improviser avec la voix et les instruments ; à chanter ou contribuer à la composition des paroles d'une chanson; à se détendre ou à bouger en rythme avec la musique; à prendre part à l'écoute d'une pièce musicale choisie, etc. Une grande variété d'instruments de musique (percussions, guitare, piano ou autres) est utilisée afin de rejoindre les préférences de chacun et d'offrir une expérience émotionnelle riche et valorisante. En somme, la musicothérapie est un moyen privilégié d'aller à la rencontre de la personne ayant une déficience intellectuelle et de soutenir son développement et son mieux-être.

Pour communiquer avec un musicothérapeute de votre région ou pour de l'information sur la musicothérapie :

Association québécoise de musicothérapie
www.musicotherapieaqm.org
 Tél. 514.264.6335

info@musicotherapieaqm.org

